



## Fermeture garderie Everheide – question orale

Madame l'échevine de l'enseignement néerlandophone,

Les parents de l'école Everheide ont reçu ce lundi 22/03 après 18h dans leur boîte email un message les avertissant de nouvelles mesures prises par l'école pour lutter contre la propagation du Coronavirus. Parmi ces mesures, il est annoncé que la garderie sera fermée dès le lendemain.

J'imagine sans problème le désarroi de la plupart des parents devant, dans l'extrême urgence s'organiser afin que leur progéniture ne se retrouve pas à la rue le lendemain à 15h.

Outre le fait que cette situation va mettre sous stress pas mal de familles dont les parents vont dorénavant devoir écouter sensiblement leur journée de travail afin de venir chercher plus tôt leurs enfants et les garder, je me pose plusieurs questions

- Lors du 1<sup>er</sup> confinement, un service minimum était organisé dans les écoles afin de permettre aux parents en première ligne (personne soignant ou travaillant dans des secteurs essentiels) d'avoir une garderie pour les enfants afin de pouvoir continuer à travailler. Pourquoi ce service n'est-il pas mis en place ici ?
- Sans rentrer dans le débat de l'intérêt ou non de supprimer la garderie, pourquoi l'école a-t-elle décidée d'appliquer du jour au lendemain cette mesure alors qu'il y a congé pédagogique le surlendemain (mercredi 24/03) et que cela ne changeait pas fondamentalement les choses de commencer à appliquer la mesure 2j plus tard à savoir le jeudi ?
- En parcourant la presse nationale et régionale, je n'ai trouvé aucun article de presse indiquant qu'il s'agissait d'une mesure généralisée à l'ensemble du réseau des écoles néerlandophones. Pouvez-vous me confirmer qu'il s'agit d'une décision propre à l'école et qu'elle n'est en rien obligatoire pour les écoles néerlandophones.
- Si c'est le cas, pour quelles raisons cette décision a-t-elle été prise ? Est-ce lié à un manque d'effectif (personnel enseignant ou encadrant ou les deux) ?
- Est-ce que la commune a été mise au courant et avez-vous madame l'échevine avec l'aide de vos services cherché une autre solution que la fermeture totale de la garderie ?
- Combien de temps comptez-vous faire perdurer cette mesure ? En particulier, va-t-elle continuer après les vacances de Pâques ?

Merci d'avance pour vos réponses,

Jean-Philippe Mommart

Co-Chef de groupe Ecolo-Groen